



**Compte-rendu du Conseil d'Administration I.S.T.V.
du jeudi 14 décembre 2000**

INSTITUT
DES SCIENCES
ET TECHNIQUES
DE VALENCIENNES

Membres présents :

Collège A : Madame FOLLET, Messieurs BRUNEEL, KOLSKI, LEPOUTRE, PAIN

Collège B : Madame HOPTON, Messieurs DUBOIS, MENART, VALEIN

Collège AITOSS : Madame CHARLES, Monsieur DUBOC

Collège Etudiants : Mesdemoiselles BRICOUT, MILLUY, Messieurs BOURASSEAU, CANAPLE

Collège des personnalités extérieures : Monsieur VANESSE

Membres de Droit : Mesdames COUDRIOU, RIVENQ, SIROUX, Messieurs BENAMEUR, COURTOIS, DESSEAUX, GOICHOT, PIECHOWIAK, POMMERAY, SEMET, SENECHAL, TONARELLI.

Membres excusés : Mesdames BUATOIS, CALLENS, LERICHE, Messieurs ASSE, ALDEBERT, DESCHAMPS, DERVILLE, GOUTIN, HEDOUX, LEROY, LEVEL, LOUAGE, MASSY, OUDIN, RAVIART, ROGER.

Pouvoirs :

Monsieur MASSY à Madame FOLLET
Monsieur OUDIN à Monsieur LEPOUTRE
Monsieur GOUTIN à Monsieur DUBOIS
Monsieur LEROY à Monsieur VALEIN
Monsieur DESCHAMPS à Mademoiselle MILLUY
Monsieur HEDOUX à Monsieur CANAPLE
Monsieur ROGER à Monsieur VANESSE
Monsieur LOUAGE à Monsieur VANESSE

SYNTHESE DES DECISIONS APPROUVEES

- 1) Approbation du compte-rendu du CA du 15 novembre 2000 à l'unanimité
- 2) Budget 2001 Formation Initiale et Formation Continue votés à l'unanimité
- 3) Nomination des Directeurs Adjoints approuvée à l'unanimité moins une abstention



Ouverture de la séance à 9 h 40

1) Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 15 novembre 2000

Quelques corrections sont demandées :

Monsieur Dubar est responsable pédagogique de la deuxième année de la MST CMAO
Monsieur Valein demande à ce que son nom figure dans la liste des membres excusés.
Monsieur Kolski demande la correction du sigle du compte recherche 32, il s'agit du DEA AISIH et non AIH

Compte tenu des corrections apportées, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Sur proposition de Monsieur Ourak, Monsieur Duboc accepte d'être le prochain rapporteur du compte-rendu du Conseil d'Administration.

2) Présentation du Budget 2001 Formation Initiale et Formation Continue :

2.1) Budget Formation Initiale :

Monsieur Ourak commente le budget 2001 Formation Initiale :

La Dotation Globale de Fonctionnement s'élève à 6 358 000 F, les recettes provenant du Contrat Quadriennal U.V.H.C. atteignent la somme de 310 000 F soit 143 000 F de Soutien/Tutorat, 32 000 F en Relations Internationales et 135 000 F en Informatique Pour Tous. La préparation au CAPES/CAPET est financée à hauteur de 200 000 F. Les ressources propres représentent 1 882 000 F réparties en Taxe d'Apprentissage 750 000 F, frais de dossiers 278 950 F, droits spécifiques 400 000 F, TOEIC 10 000 F et ressources internes 443 050 F.

Les recettes de 8 750 000 F sont réparties en dépenses de Fonctionnement pour 2 409 000 F soit 1 350 000 F en Charges Communes, 842 000 F en Filières Pédagogiques, 200 000 F en Travaux Pratiques, 2 000 F en Projets Majeurs, 15 000 F pour le TOEIC.

Les ressources propres d'Équipement sont estimées à 750 000 F et sont inscrites en Charges Communes (Équipement). Les projets d'équipement informatique sont gérés en partenariat avec le service informatique de l'UVHC.

Les Charges de Personnel sont estimées à 5 591 000 F, on constate une légère hausse des heures complémentaires par rapport à l'année 2000 puisque pour cette année universitaire des enseignants vacataires supplémentaires ont été recrutés pour assurer les enseignements dans les nouvelles formations.

Monsieur Valein intervient sur le TOEIC et s'inquiète du déséquilibre entre les dépenses 15 000 F et les recettes 10 000 F.

Madame Hopton fait remarquer que les recettes sont toujours fixes, en revanche il est difficile de prévoir à l'avance les dépenses.

Mademoiselle Coudriou s'interroge sur le paiement des enseignants intervenant pour la surveillance du TOEIC et se demande si une décision ne pourrait pas être prise au C.A. de l'U.V.H.C. Mr Ourak précise qu'il étudiera la demande ne connaissant pas encore le dossier.

Monsieur Pain se demande si les recettes internes sont des facturations propres à l'I.S.T.V. et s'interroge sur l'éventualité d'une facture interne pour l'utilisation des locaux de l'IUP Agro-alimentaire par VALUTEC. Mr Ourak précise que l'Institut facture déjà l'utilisation de certaines salles de TP. Il faut donc étudier le dossier et remonter les informations au service financier de l'ISTV.

Monsieur Semet constate que le budget de la filière informatique est sensiblement similaire à l'année précédente malgré l'ouverture de la licence professionnelle en informatique, la constitution de groupes supplémentaires en IOSI et les encadrements des stagiaires.

Mr Ourak répond que le budget de fonctionnement est sensiblement le même mais que l'Institut a investi 300 KF d'équipements et logiciels informatiques qui seront utilisés en grande partie par la Licence Professionnelle et d'autres formations en informatique.

2.2) Budget Formation Continue :

Monsieur Dewally présente le Budget de la Formation Continue qui s'élève à 2 700 000 F. L'ensemble du budget repose sur les recettes des Programmes Ingénieurs Cadres soit 100 000 F, l'Insertion 100 000 F, la Formation Aides Educateurs 20 000 F, INTERREG 650 000 F, Le Conseil Régional 230 000 F, la Facturation stagiaires 700 000 F.

Les Dépenses sont réparties de la façon suivante :

- 1 215 000 F en Fonctionnement soit 1 175 000 F en Charges Communes, 20 000 F en Filières Pédagogiques, 20 000 F en Travaux Pratiques.
- 100 000 F en Equipement.
- 1 385 000 en Charges de Personnel.

Monsieur Dewally fait remarquer une baisse sensible du budget recettes par rapport à l'année précédente. Bien que les nouvelles recettes provenant du Conseil Régional, accordées au niveau Bac +2, comblent le déficit du programme ADAPT arrêté en janvier 2000, la subvention des PICS est en diminution, la Région quant à elle finance les créations d'emploi au détriment des formations.

Monsieur Semet s'interroge sur le peu de différence entre les dépenses Charges Communes Formation Initiale et les dépenses Charges Communes Formation Continue.

Monsieur Dewally explique que la majorité des dépenses sont inscrites dans la rubrique Charges Communes, notamment, pour la mise en œuvre des actions de formation INTERREG. Par ailleurs, il faut également tenir compte du prélèvement de 14% du CEPPEPES.

Monsieur Bruneel demande quel est en échange l'apport du CEPPEPES dans les actions de la Formation Continue ?

Monsieur Dewally précise que le CEPPEPES apporte une aide en qualité d'organisme gestionnaire. En revanche, sur la justification du montant de 14 % de prélèvement, la question devrait être posée au service financier de l'UVHC.

Monsieur Dessaut se demande s'il n'y aurait pas une double facturation de l'université et du CEPPEPES ?

Monsieur Kolski quant à lui se demande à quoi correspond la ligne Formation Aides Educateurs

Monsieur Dewally répond qu'il s'agit d'une subvention accordée pour former les emplois jeunes des collèges et lycées de la région.

Monsieur Dewally souligne l'incidence de la reprise de l'emploi sur les organismes de formation. En effet, les entreprises éprouvent certaines difficultés à recruter et n'accordent pas facilement des stages de formations à leurs personnels.

Monsieur Valein demande à ce que chaque année lors de présentation du nouveau budget ISTV au Conseil d'Administration soit joint le budget de l'année précédente.

Les Budgets Formation Initiale - Formation Continue sont votés à l'unanimité.

3) Nomination des Directeurs Adjoins :

Monsieur Ourak propose sa nouvelle équipe de direction :

- Madame Follet directrice du 1^{er} cycle
- Monsieur Abed directeur du 2nd et 3^{ème} cycle
- Monsieur Dewally directeur de la Formation Continue

Sur le plan pédagogique, Monsieur Ourak a l'intention de mettre en place une cellule pédagogique regroupant le bureau de direction et des représentants des principales matières enseignées ; L'objectif étant de discuter des différents problèmes rencontrés.

Ces représentants seront choisis par les collègues enseignants et nommés par le Directeur de l'Institut.

Les nominations sont approuvées à l'unanimité moins une abstention.

4) Questions diverses :

Monsieur Pain informe le Conseil de la situation de l'IUP agro-alimentaire, ouvert en 1998. Initialement, une demande de 13 postes enseignants a été faite, actuellement, l'IUP ne fonctionne qu'à 50% de sa capacité. Les étudiants n'ont pas tous les enseignements adéquats. Il faut donc faire appel à des enseignants vacataires qui s'estiment parfois sous payés par rapport à la qualité de leur enseignement et de l'expérience apportée.

Monsieur Semet rencontre d'ailleurs le même problème pour le D.E.S.S..

Pour répondre à Messieurs Pain et Semet sur le problème des PAST, Monsieur Dewally indique qu'en théorie les entreprises mettent à disposition des universités du personnel en demi poste c'est à dire deux jours et demi par semaine mais en réalité ces personnes ne sont pas aussi disponibles que l'on souhaite.

Monsieur Pain se demande si l'IUP a sa place dans le CITIA et si Monsieur Nongailard, porteur du projet IUP à l'origine, pourrait être présent dans un prochain C.A. pour en discuter.

L'I.S.T.V. a aidé l'IUP pour l'achat de matériel et VALUTEC utilise ce matériel, VALUTEC reverse t-il une contribution à l'I.S.T.V. ?

Monsieur Ourak répond que non.

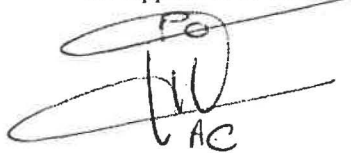
Monsieur Valein ajoute que plusieurs maires de l'agglomération de Cambrai s'interrogent sur le rapprochement VALUTEC – CITIA.

Monsieur Ourak propose de suivre ce dossier avec les interlocuteurs concernés.

La séance est clôturée à 11 heures. Monsieur Ourak remercie tous les participants.

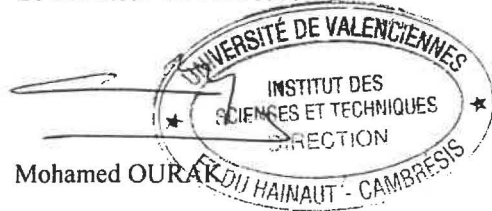
Valenciennes, le 11 mai 2001

Le rapporteur de séance



Jean-Philippe Duboc

Le Directeur de l'I.S.T.V.



Mohamed OURAK